

Un œil sur



Défense

Géopolitique et Sécurité

N°227, mars 2026

L'enseignement de défense, de l'esprit de défense à la volonté de défendre la France et ses valeurs

par le général de corps d'armée Pierre-Joseph Givre

Le général de corps d'armée Pierre-Joseph Givre est nommé par le président de la République en octobre 2023, directeur du service national et de la jeunesse. Officier des troupes de montagne, diplômé de Saint-Cyr, le général Givre a commandé le 27^e bataillon de chasseurs alpins (2009-2011) et la 27^e Brigade d'infanterie de montagne (2018-2020). Il a occupé divers postes clés, dont chef de cabinet du gouverneur militaire de Paris (2012-2014), conseiller stratégie à l'État-major des armées (2016-2018), et directeur du Centre de doctrine et d'enseignement du commandement de l'armée de Terre. (2021-2022). Il a été engagé dans plusieurs opérations extérieures : Balkans, Afghanistan, Irak et Mali où il a été chef d'état-major de la MINUSMA (2020).

« Notre Nation doit mieux accompagner l'envie de servir de notre jeunesse. Et c'est ce que le ministère de l'Éducation nationale aura à porter ».

À Varcès le 27 novembre 2025, le président de la République annonçait l'instauration d'un nouveau service national. En prononçant la phrase en exergue, le chef des Armées soulignait à cette occasion l'importance de l'enseignement de défense. Devant accompagner l'envie de servir de notre jeunesse, cet enseignement, socle de l'esprit de défense, participe à faire naître, à développer et à affermir une volonté de défendre pouvant notamment se manifester par un engagement militaire, volontaire, utile, sélectif et universel qu'est le service national.

Cette déclaration s'inscrit dans un contexte sécuritaire international dégradé qui suscite le questionnement des élèves. Pour leur permettre d'avoir une connaissance de leurs Armées et de l'environnement stratégique dans lequel celles-ci évoluent, l'enjeu est de réussir à apporter à nos jeunes citoyens des éléments de compréhension crédibles, sourcés, vérifiés. Cet enjeu est fondamental dans un monde où la puissance s'impose notamment par des récits émotionnels transmis par des vecteurs numériques dotés d'algorithmes agressifs. Les conflits se développent dans tous les milieux et champs ouvrant dès lors de multiples fronts.

En l'espèce, les actions menées dans le champ informationnel cherchent à menacer la sécurité collective au niveau international, et la cohésion au niveau national en fragilisant la confiance construite envers les institutions. Non seulement, nos compétiteurs et adversaires sont à pied d'œuvre pour imposer leur version du réel à travers des stratégies de manipulation de l'information, mais en plus, le cerveau devient un champ de bataille à part entière faisant du citoyen, à la fois une cible et un combattant.

Dans ce chaos informationnel, les récits concurrents s'entrechoquent créant incertitude, opacité et illisibilité. Il est donc vital pour la France que ses jeunes citoyens soient capables de discernement, qu'ils aient confiance dans leurs institutions et leurs forces armées.

Un œil sur



Défense

Géopolitique et Sécurité

Il ne s'agit pas de maintenir ou de renforcer un lien, il s'agit de densifier une intégration. Il ne s'agit pas d'invoquer un esprit, il s'agit d'affermir une volonté. Beaufre soulignait la prépondérance de l'élément psychologique dans toute stratégie en précisant que « *l'art consiste à savoir renforcer ou maintenir ce lien psychologique dans ses propres troupes et à savoir le distendre chez l'ennemi* ».

Pour lutter contre les tentatives de fractures dans notre société, pour protéger nos intérêts et nos valeurs, pour assurer une véritable dissuasion populaire, les élèves doivent bénéficier d'une formation de nature à en faire des citoyens éclairés de manière à être des acteurs de leur défense. C'est tout l'enjeu de l'enseignement de défense.

Le discours du président de la République s'inscrit dans la continuité de la promulgation de loi de programmation militaire 2024-2030. Cette dernière consacre un effort budgétaire sans précédent en faveur des Armées tout en soulignant que la défense repose sur une mobilisation globale de la Nation. Cette loi consacre la notion de résilience nationale, qui implique un triptyque intégrant des forces armées robustes, des institutions solides, ainsi qu'une population informée, préparée et solidaire. L'actualisation en 2025 de la Revue nationale stratégique de 2022 comporte d'ailleurs un paragraphe intitulé « *Assurer le réarmement moral de la Nation en faisant des citoyens des acteurs de la cohésion et de la résilience en cas de crise majeure* » au sein duquel il est spécifiquement indiqué que « *L'objectif est d'acculturer près de dix millions de jeunes de 13 à 25 ans aux enjeux de défense et de sécurité nationale, notamment aux manœuvres hybrides et manipulations de l'information. Cela passe par la formation et la mobilisation des relais vers la jeunesse (personnels de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur, milieux sportifs et associatifs)* ».

En conséquence, l'Education nationale, l'enseignement de défense, la Journée défense et citoyenneté rebaptisée Journée de mobilisation et certaines formes d'engagement citoyen apparaissent comme des leviers pour affermir la volonté de défendre, et préparer ainsi la Nation à faire bloc et à faire face, y compris dans l'hypothèse d'un choc de grande ampleur. Assurément, l'engagement, sous toutes ses formes au sein des Armées ou d'un dispositif de mobilisation civile doit être ancré dans le parcours citoyen de chacun.



© Ministère des Armées et des Anciens combattants

Un œil sur



Défense

Géopolitique et Sécurité

L'objectif de l'enseignement de défense, savoir pour résister.

L'objectif de l'enseignement de défense consiste à savoir pour résister, la préparation des esprits étant considérée comme la première ligne de défense.

Une population informée, préparée, capable de discernement et de solidarité constitue un facteur de dissuasion et de résilience. Préparer les esprits, c'est donner l'accès au savoir, armer intellectuellement les citoyens pour leur permettre de comprendre les enjeux, de relativiser les informations alarmistes, de distinguer les faits des manipulations, d'exercer leur capacité de discernement et de se projeter comme des acteurs responsables de la cohésion nationale et de la résilience pour permettre *in fine* une meilleure préparation de l'ensemble du pays.

L'enseignement des principes et de l'organisation de la défense nationale et de la défense européenne fait l'objet d'un enseignement obligatoire depuis la loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997, avec comme objectif de renforcer le lien Armées-Nation dans le contexte de suspension du service national. Avec le recensement et la Journée défense et citoyenneté (JDC – prochainement Journée de mobilisation), ils constituent les trois éléments du parcours de citoyenneté.

L'enseignement de la défense est inscrit à l'article L312-12 du Code de l'éducation. Il prévoit l'enseignement de défense dans les établissements scolaires. Il confie à l'école la responsabilité de préparer les futurs citoyens à comprendre et à assumer les enjeux de sécurité et de défense. Le Protocole interministériel du 20 mai 2016, développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale a réaffirmé, suite aux attentats de 2015, l'importance de l'éducation à la défense. En sont signataires les ministères chargés de la Défense, de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que le ministère chargé de l'Agriculture.

L'enseignement de défense s'inscrit dans une approche transversale en histoire-géographie, à travers l'étude des conflits, des équilibres internationaux et des stratégies de puissance ; en enseignement moral et civique avec l'analyse des valeurs républicaines, du droit, des libertés et des responsabilités ; en géopolitique par l'étude des rapports de force contemporains ; et enfin dans les enseignements scientifiques et numériques avec l'analyse des enjeux cyber, technologiques et informationnels. L'éducation vise à transmettre aux élèves une compréhension des principes fondamentaux de la défense nationale, une lecture structurée des enjeux géopolitiques contemporains, une connaissance des institutions militaires et civiles chargées de la sécurité, mais également une réflexion sur les différentes formes d'engagement au service de la collectivité. Elle contribue à développer l'esprit critique, le sens de l'intérêt général et la capacité à agir collectivement dans un cadre démocratique. Elle participe au parcours citoyen.

L'éducation à la défense est animée grâce aux concours d'acteurs et de partenaires institutionnels qui mettent à disposition des équipes pédagogiques des ressources et des aides pour se former et conduire des actions sur les questions de défense et de sécurité nationales. Il s'agit notamment des correspondants nationaux et académiques du ministère chargé de l'Éducation nationale pour l'éducation à la défense et leurs partenaires institutionnels.

Un œil sur



Défense

Géopolitique et Sécurité

Les différents acteurs du ministère des Armées

Pour atteindre l'objectif désigné, différents acteurs interviennent de manière complémentaire et coordonnée pour l'élaboration, la mise en œuvre et la coordination de divers dispositifs.

Dans le cadre du protocole interministériel de 2016, développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale, conclu avec les ministères en charge de l'Education nationale et de l'Agriculture, le ministère des Armées assure le soutien de cet enseignement, qui intervient en amont de la JDC, en mettant à disposition des ressources pédagogiques.

La direction de la mémoire de la culture et des archives (DMCA) est chargée de concevoir et de conduire les actions pédagogiques de mémoire et d'enseignement de défense. Son rôle vise à cultiver l'esprit de défense et la résilience de la Nation, rayonner et faire vivre le lien Armées-Nation. Elle assure dans le cadre interministériel la coordination des actions pédagogiques de l'enseignement de défense. Elle participe aussi à la production de ressources pédagogiques à destination des enseignants via Educadef, Edu@scol et Chemins de mémoire. Elle organise ou co-organise des événements au profit des jeunes.

La direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) anime et coordonne l'élaboration et la mise en œuvre des politiques en faveur de la jeunesse. A ce titre, elle anime et coordonne les actions des états-majors, directions et services.¹ Avec son réseau territorial, elle organise et met en œuvre la Journée défense et citoyenneté renommée Journée de mobilisation avec l'appui des Armées, directions et services. Elle soutient également plusieurs dispositifs jeunesse du ministère dans le cadre de la politique menée en faveur de la jeunesse² en particulier les classes de défense, les stages et les cadets.

L'état-major des armées (EMA) avec sa division cohésion nationale (DCN) participe à la diffusion de l'esprit de défense. Les dispositifs jeunesse du ministère des Armées qui sont en appui de l'enseignement de défense visent à renforcer le lien Armées-jeunesse pour contribuer aux forces morales et à la résilience du pays en éveillant les jeunes à l'esprit de défense et en confortant le sentiment d'appartenance à la communauté nationale. Ces dispositifs jeunesse sont opérés par chacune des armées, les directions et les services. Ils s'appuient sur l'ancrage territorial des unités militaires : régiments de l'armée de Terre, bases aériennes de l'armée de l'Air et de l'Espace, bases navales de la Marine nationale, bases de défense, délégations militaires départementales qui relèvent des zones de défense et de sécurité nationales.

¹ Article 24 du décret n°2009-1179 du 5 octobre 2009 modifié le 29 juin 2020 fixant les attributions et l'organisation du secrétariat général pour l'administration du ministère de la défense.

² Document de politique transversale, PLF 2026.

Un œil sur



Défense

Géopolitique et Sécurité

De nombreux dispositifs complémentaires, volontaires ou obligatoires

Tout d'abord, les classes de défense évoquées supra permettent de donner aux élèves des repères pour comprendre la défense, à travers ses acteurs, ses enjeux, son histoire et son patrimoine. Elles contribuent aux quatre parcours éducatifs (Avenir, Citoyen, Culture, Santé) des élèves par un apport institutionnel, culturel, professionnel et humain.



Institutionnalisées par le protocole interministériel du 20 mai 2016 développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale et pérennisées par le protocole du 16 décembre 2021, les classes de défense sont inscrites dans la loi de programmation militaire 2024-2030. Ce dispositif est également développé par le ministère de l'intérieur sous l'appellation classe de défense et de sécurité globale. Le programme des classes de défense repose sur des projets pédagogiques et éducatifs interdisciplinaires et pluriannuels, menés à l'initiative d'une équipe enseignante et en partenariat avec une unité militaire ou, plus généralement, une entité du ministère des Armées dans le cadre de l'enseignement de défense. Les visites de l'entité marraine, les temps de rencontres et d'échanges entre les élèves et les militaires font partie des temps forts de la classe de défense. Les conventions sont signées pour trois ans.

Cependant, le départ d'un enseignant peut entraîner la disparition de la classe de défense. Actuellement, ce sont les trinômes académiques³ qui assurent l'impulsion de ce dispositif. Les élèves de 3^{ème} constituent la part la plus importantes des bénéficiaires. La tendance est de les ouvrir dans le secondaire. Les unités marraines sont principalement issues de l'armée de Terre. Le maillage territorial s'est densifié et les classes de défense sont désormais présentes dans tous les départements. Les enseignants sont à l'origine de la création, le ministère s'employant à trouver une unité marraine pour la signature d'une convention entre l'établissement scolaire et l'entité du ministère des Armées.

³ Créé en 1987, le trinôme académique est placé sous l'autorité du recteur et rassemble l'autorité militaire territoriale et le président de l'association régionale des auditeurs de l'Institut des Hautes-Etudes de Défense Nationale (IHEDN).

Un œil sur



Défense

Géopolitique et Sécurité

Des disparités territoriales peuvent subsister en fonction du degré d'implication des enseignants. Dans les régions où les unités opérationnelles sont peu présentes, le parrainage peut être réalisé par des structures administratives, qui ne présentent pas le même attrait pour les jeunes. La DSNJ anime le réseau des classes de défense avec la diffusion de la lettre d'information des classes de défense aux référents des trinômes académiques, chargés de la relayer auprès des classes de défense de leur académie. Elle organise la semaine des classes de défense, opération de valorisation. Des subventions sur projet unique sont accordées par la DSNJ aux classes de défense⁴. L'élargissement aux entités du SGA et de la DGA se poursuit pour répondre à la demande.

Ensuite, les stages conventionnés permettent de renforcer le lien Armées-jeunesse en contribuant à l'insertion des jeunes. Les stages de troisième proposent une première expérience au sein de l'institution militaire. Les stages de seconde visent à développer l'esprit de défense et à faire connaître les missions et métiers du ministère. Près de 6 000 jeunes de seconde en ont bénéficié en 2025.

En outre, les cadets de la défense reposent sur un partenariat entre l'Education nationale et les Armées. Âgés de 14 à 16 ans, les jeunes sont accueillis au sein d'unités militaires, hors temps scolaire, et initiés au savoir-être, au civisme et aux valeurs collectives portées par les Armées grâce à des activités pédagogiques, sportives et mémorielles. Une attention particulière est accordée au respect de la parité filles/garçons et à la mixité sociale. 26 centres des cadets sont répartis sur le territoire avec 229 établissements scolaires partenaires, soit près de 900 jeunes bénéficiaires.

Enfin, la Journée défense et citoyenneté (JDC) rebaptisée Journée de mobilisation est le seul dispositif obligatoire où l'ensemble d'une classe d'âge, 800 000 filles et garçons préalablement recensés en mairie sans distinction sociale, territoriale ou scolaire, est appelé à rencontrer les forces armées. Créée en 1997, cette journée avait pour objectif de maintenir un lien direct entre la jeunesse et la défense nationale. La JDC s'inscrit dans un continuum éducatif. A l'école, par l'enseignement moral et civique et l'éducation à la défense ; dans la société, par les dispositifs d'engagement associatif, civique ou militaire ; puis dans la vie adulte, par l'exercice éclairé de la citoyenneté. Ce continuum confère à la JDC une valeur symbolique forte car elle marque l'entrée pleine et entière du jeune dans la communauté civique, en lui rappelant que la liberté s'accompagne de responsabilités.

Conscient de l'évolution rapide du contexte stratégique, le ministre des Armées Sébastien Lecornu a souhaité transformer en profondeur la JDC et la militariser. La nouvelle JDC s'appuie donc sur une pédagogie innovante antithèse de la pédagogie « salle de cours ». Immersive, expérientielle, et ludique, la JDC est désormais fondée sur l'inclusivité et l'universalité. La présentation de l'organisation et des enjeux de défense est notamment réalisée à travers un jeu de rôle, appelé Strat&J.

⁴ 45 K€ en 2024

Un œil sur



Défense

Géopolitique et Sécurité

Lors de son discours prononcé à Varcès, le président de la République a en outre rappelé que la défense de la Nation ne peut reposer uniquement sur les forces armées, mais qu'elle suppose une adhésion éclairée de toute la population, en particulier de la jeunesse. C'est à cette fin que la JDC participe à la construction de la volonté de défendre.



Préparer la population à résister, une véritable dynamique européenne

Il s'agit de former la population, la jeunesse en particulier, voire de la transformer, pour répondre aux défis stratégiques identifiés, afin qu'elle devienne un acteur de sa propre défense sans remettre en cause les principes démocratiques, mais dans le but de les protéger. Cela suppose d'informer de manière transparente, de former aux comportements adaptés en situation de crise, de renforcer la confiance des citoyens dans les institutions et d'encourager le collectif (entraide, solidarité). Face aux menaces contemporaines, plusieurs pays en Europe ont déjà engagé des politiques ambitieuses pour mobiliser leur jeunesse, leurs exemples nous permettent de tirer des enseignements précieux.

- La Lettonie a mis en place dans le cadre du *Concept Defense Letton (2020)* des programmes d'éducation à la défense comme alternative au service militaire pour assurer la préparation de la société en cas de crise et augmenter le volume des réservistes.
- L'Estonie dispense des cours d'éducation à la défense. Elle a développé une réserve cyber civile, composée d'experts volontaires capables d'intervenir en soutien de l'État en cas d'attaque.
- La Suède a réactivé le concept de défense totale, associant État, collectivités, entreprises et citoyens. Le programme d'éducation à la défense suédois prévoit l'obtention de crédits permettant d'être exempté de la formation militaire initiale au moment de rejoindre l'armée. Des guides de préparation sont distribués à la population pour expliquer comment réagir en cas de crise majeure.
- La jeunesse de Norvège, de Finlande et du Danemark fait confiance aux institutions nationales. Elle se mobilise pour la défense dans le cadre du service militaire obligatoire pour les seuls garçons en Finlande et mixte dans les deux autres pays.
- En Pologne, les *Military preparation units*, programmes d'éducation à la défense comprennent un entraînement militaire et des cours d'éducation civique (53 heures d'éducation théorique et un camp d'entraînement de 177 heures) pour accroître le nombre de réservistes.

Un œil sur



Défense

Géopolitique et Sécurité

- La Suisse repose sur un modèle de milice citoyenne et de protection civile intégrée à la vie quotidienne des citoyens.
- En Allemagne, les *Heide Camp*, camps d'entraînement sur la base du volontariat connaissent un fort succès auprès de la jeunesse. Les jeunes y sont initiés à la vie militaire une semaine au cours de l'été.

Mobiliser et former des citoyens capables de tenir dans la durée devient un enjeu vital pour la société civile et utile pour l'action de défense. La réalisation de cet objectif nécessite de former solidement les enseignants dans la mesure où ils jouent un rôle central.

En France, le partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale et le ministère des Armées et des anciens combattants répond à cette exigence mais il est nécessaire de réfléchir à d'autres actions, formations citoyennes et militaires, qui puissent être utiles pour le jeune, la société et la Défense (utilité sociale, compétences transverses, confiance dans les institutions). Le défi réside dans la formation de citoyens autonomes, responsables et engagés pour réduire les fractures sociales et territoriales, améliorer la capacité de réaction collective en cas de crise ou de guerre, et consolider la démocratie face aux chocs. L'enjeu consiste aujourd'hui à créer une dynamique nationale où chaque citoyen trouve sa place dans la défense de notre pays et de nos valeurs. Dans un monde marqué par l'incertitude stratégique, la France fait le choix, au côté de ses alliés européens, de renforcer ses armées, préparer sa jeunesse, mobiliser sa société civile, et investir dans l'éducation et la résilience.

RÉFÉRENCES INSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES

- Code du service national, articles L.111-1 à L.114-10
- Code de l'éducation, article L.312-12
- Loi n° 2023-703 du 1er août 2023 relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030
- Ministère des Armées, dossiers sur l'éducation à la défense et la JDC
- Discours du président de la République à Varcès sur la Journée défense et citoyenneté renouvelée
- Revue Défense Nationale, dossiers sur le lien armée-Nation, la résilience et la défense globale
- Publications gouvernementales suédoises sur la défense totale
- Stratégies estoniennes de cyber-résilience civile
- Organisation suisse de la protection civile et du système de milice
- Documents officiels israéliens sur la mobilisation nationale
- Edu@scol